



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 2 octobre 2023

Adoption et signature du Schéma Départemental des Services aux Familles de la Vienne

Sous l'égide de M. le préfet de la Vienne, le Comité Départemental des Services (CDSF) aux Familles a adopté, ce jour, le Schéma Départemental des Services aux Familles 2023 – 2027.

Présidé par le préfet de département et animé par la CAF de la Vienne qui en assure le secrétariat général, le CDSF est une instance de réflexion, de conseil, de proposition et de suivi concernant toutes questions relatives à l'organisation, au fonctionnement, au maintien et au développement des services aux familles.

Le Schéma Départemental des Services aux Familles est l'outil de pilotage de ce comité. Il a pour objet notamment d'évaluer l'offre et les besoins territoriaux en matière de services aux familles et de définir des actions départementales pour y répondre.

Il a pour ambitions et finalités :

- **De renforcer l'égalité des chances dès les 1000 Premiers jours** qui sont au cœur des priorités de ce schéma. En effet, les inégalités sociales précoces déterminent fortement la réussite scolaire et professionnelle et impactent le développement des jeunes enfants.
- **De renforcer les compétences parentales**, ambitions fortes et historiques du schéma. En tant que premier éducateur, les parents jouent un rôle essentiel dans le développement de l'enfant.
- **De réduire les inégalités sociales et territoriales** afin de créer des conditions de vie favorables pour le développement des enfants et l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et des parents.

Au-delà des questions éducatives et de soutien à la fonction parentale, ce schéma de deuxième génération, qui succède au SDSF 2018 – 2022, intègre l'Animation de la Vie Sociale comme une composante importante de l'offre de services sur les territoires, considérant les

Contact presse

**Cabinet du préfet
Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Mél pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

structures des centres sociaux et espaces de vie sociale comme des outils de transformation des territoires, ralliant les différentes politiques sectorielles institutionnelles.

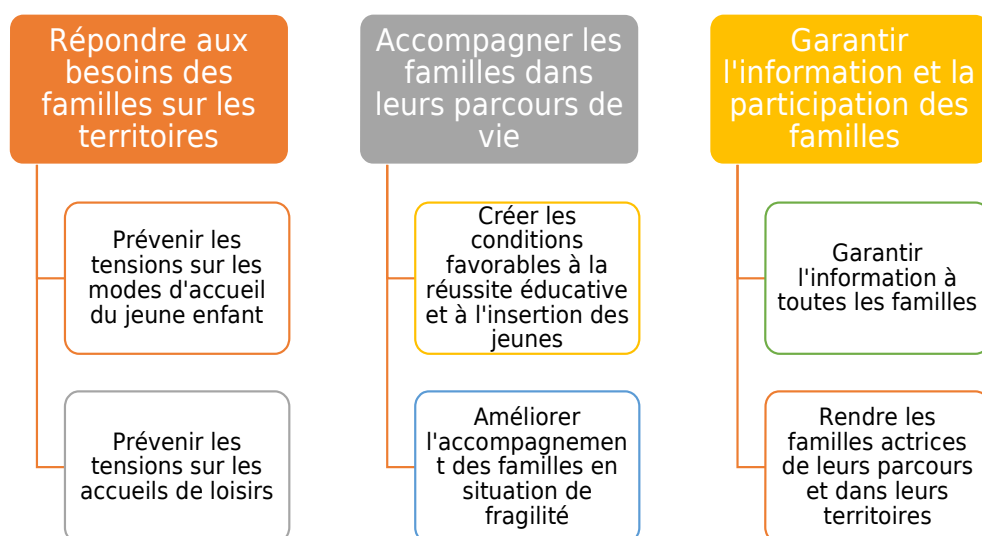
Un schéma autour de trois axes :

Afin de mieux répondre aux besoins des familles, ce schéma de deuxième génération ne couvre pas strictement les champs de manière thématique. Son action est étendue et vise l'ensemble des politiques permettant de soutenir et d'accompagner les familles dans leur rôle et leurs besoins.

Dans ce sens, le schéma porte une approche globale des services aux familles, en s'intéressant à définir des enjeux de transformation, permettant de décloisonner des politiques publiques pour tendre vers une prise en charge de l'ensemble des besoins.

Celui-ci cherche à viser non pas de manière exhaustive l'ensemble des projets à initier ou à continuer, mais à prioriser au regard des problématiques actuelles auxquelles les familles et les services doivent faire face (crise sociale, sanitaire, énergétique, économique, etc.) de manière **urgente et durable**. Cette ambition du schéma est essentielle afin de donner aux objectifs fixés toutes les chances d'être concrétisés et d'avoir ainsi les impacts attendus auprès des familles.

Il s'articule autour de 3 axes et 6 enjeux de transformation :



Contact presse

Cabinet du préfet
Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Mél pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers